

CAHIER DES CHARGES

**Fournitures et services de colliers GPS pour le suivi satellitaire
des populations de bouquetin ibérique des Pyrénées
Fonds « *Stratégie National Biodiversité* »
Parc national des Pyrénées
- année 2024 -**

ARTICLE 1 : DÉFINITION DU PROJET

Espèce emblématique des Pyrénées, le bouquetin a disparu des Pyrénées françaises au tout début du XXème siècle et du versant espagnol en l'an 2000. Depuis 2014, un projet de restauration dans les Pyrénées françaises a été mis en place afin de permettre la réintroduction d'individus transloqués depuis la population de Guadarrama (*Espagne*). A ce jour deux cent vingt-neuf individus ont été lâchés. On estime aujourd'hui la population pyrénéenne à environ six cent individus, avec une dynamique de population satisfaisante.

La suite du programme de conservation de l'espèce s'inscrit dans un plan national d'actions « *bouquetin ibérique dans les Pyrénées françaises* » (*PNA-BIP*), avec deux objectifs privilégiés que sont :

- le suivi sanitaire et l'étude des interactions avec les troupeaux domestiques,
- la diversification génétique des noyaux de populations déjà constitués.

Afin de répondre à ces objectifs, le Parc national des Pyrénées a mobilisé un financement « *Stratégie nationale pour la biodiversité* », dont un des axes est l'analyse du potentiel d'accueil de l'habitat pyrénéen et des connectivités entre les populations existantes, afin de déterminer les sites de lâcher les plus efficaces pour la suite du programme. Pour cela, il est nécessaire de disposer de données de trajectométrie d'individus installés dans chacun des noyaux pyrénéens.

La présente consultation a pour objet d'équiper trente individus avec des colliers GPS.

ARTICLE 2 : DESCRIPTION TECHNIQUE POUR LA FOURNITURE DE QUINZE (15) COLLIERS GPS MALES ET QUINZE (15) GPS FEMELLES

Les objectifs du suivi satellitaire des bouquetins ibériques consistent en :

- constituer une base de données avec l'ensemble des données de localisations GPS, afin d'effectuer la modélisation du potentiel d'accueil des habitats et des connectivités écologiques.
- localiser plus facilement les individus équipés afin de pouvoir assurer en parallèle un suivi visuel complémentaire,

Il conviendra de fournir des colliers GPS permettant douze localisations par jour et une transmission journalière des données par système satellite, couplé à un signal VHF (*une fréquence par individu*). Les batteries devront permettre une durée de fonctionnement minimale de deux ans pour les fréquences de localisation et de transmission des données indiquées ci-dessus.

Les fréquences de localisation pour chaque collier devront pouvoir être programmées lors de la pose sur les animaux et modifiées si besoin au cours du suivi satellitaire (*envoi de nouvelles programmations par satellite*).

Ces colliers seront équipés d'un capteur de mortalité (*signal VHF + envoi immédiat d'une alerte par SMS ou e-mail*) ainsi que d'un système de drop off permettant de libérer l'animal une fois le suivi GPS terminé.

Enfin, il est souhaité que la technologie utilisée entraîne un nombre de localisations aberrantes (*outliers*) ou absentes (*time out*) inférieur à 10 % du nombre de localisations programmées.

Pour ce, la demande de devis concerne la fourniture de trente colliers GPS pour bouquetin (*quinze mâles et quinze femelles*) aux caractéristiques suivantes :

| Type de matériel | Descriptif | Quantité |
|------------------------------------|--|----------|
| Colliers GPS pour mâles adultes | périmètre de cou compris : 40 - 60 centimètres poids maximal : 1000 grammes (<i>drop-off inclus</i>). Capteur de mortalité + alerte mortalité | 15 |
| Colliers GPS pour femelles adultes | périmètre de cou compris : 30 - 45 centimètres poids maximal : 1000 grammes (<i>drop-off inclus</i>). Capteur de mortalité + alerte mortalité | 15 |
| Drop off | système de drop-off avec trois systèmes de déclenchement : <ul style="list-style-type: none"> • envoi d'un signal sur le terrain à une distance minimale de 500 mètres • déclenchement par satellite • déclenchement automatique après une durée de fonctionnement déterminée avant la pose | 30 |
| Abonnement satellite | Abonnement satellite de deux ans par collier avec possibilité de différer le début de l'abonnement à la date de pose des colliers sur les animaux. | 30 |

| | | |
|-------------|---|---|
| Serveur web | Accès à un serveur web pour la visualisation instantanée des données de localisation Application mobile pour visualisation des localisations sur smartphone. Serveur permettant le téléchargement de l'ensemble des données de géolocalisation. | 1 |
|-------------|---|---|

ARTICLE 3 : PROPOSITION FINANCIÈRE

Il est demandé aux soumissionnaires de produire un devis prévisionnel détaillé en valeur hors taxes et / ou toutes taxes comprises ou net de taxes.

En plus de la description technique de l'article 2, les éléments suivants seront précisés :

- frais de livraison,
- délais de livraison des colliers à réception de la lettre de commande,
- une estimation de la durée de vie des colliers.

ARTICLE 4 : CRITERES DE SELECTION DES OFFRES

Les offres seront examinées, par la commission en charge des équipements de travail, et classées en fonction des critères suivants :

- qualité technique du matériel et des prestations proposées (50 %),
- montant de l'offre financière (25 %),
- délais de livraison garantis (25 %)

La commande sera attribuée après mise en concurrence entre les différents prestataires ayant déposé une offre.

ARTICLE 5 : DATE DE MISE A DISPOSITION ET LIVRAISON

Les matériels et produits devront être livrés au siège du Parc National des Pyrénées, villa Fould – 2, rue du IV septembre à Tarbes (65000). Cette remise fera l'objet d'un procès-verbal signé par les deux parties.

La livraison des matériels s'effectue au plus tard six semaines après l'envoi du bon de commande. Si tel ne pouvait être le cas pour certains matériels, le fournisseur retenu devra le signaler par écrit. Elle devra être réalisée au plus tard le 28 février 2024.

ARTICLE 6 : RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES

Des informations techniques complémentaires peuvent être obtenues au siège du Parc national des Pyrénées auprès de :

Monsieur Alexandre GARNIER
Chargé de mission « *Grands ongulés de montagne* »
Tel : 00 33 6 49 30 11 70
E-mail : alexandre.garnier@pyrenees-parcnational.fr
Parc national des Pyrénées
Villa Fould
2, rue du IV septembre
Boite postale 736

65007 TARBES CEDEX

ARTICLE 7 : ENVOI DES PROPOSITIONS

Les propositions sont à adresser à :

Madame la Directrice du Parc national des Pyrénées
Parc national des Pyrénées
Villa Fould
2, rue du IV septembre
Boite postale 736
65007 TARBES CEDEX
E-mail : yves.haure@pyrenees-parcnational.fr

Les devis sont formulés obligatoirement par écrit, **avant le lundi 18 novembre 2024** à 17 heures, quel que soit le mode de transmission, et doivent comporter les documents listés au chapitre 3 (*devis détaillé*),

Seules les propositions complètes, et portant sur tous les postes, seront retenues.

ARTICLE 8 : MODALITES D'EXECUTION

Toute proposition complète, reçue dans les délais, sera examinée et fera l'objet d'une réponse écrite positive ou négative.

Les propositions incomplètes seront retournées.

Le prestataire retenu se verra proposer une lettre de commande qui sera signée par Monsieur le Directeur du Parc national des Pyrénées. Il reprendra notamment les dispositions indiquées dans le présent cahier des charges et fixera par ailleurs toutes les dispositions financières et administratives règlementaires.

L'exécution de la commande relève de la comptabilité publique.

Cette lettre de commande donnera lieu à un paiement annuel (années N et N+1) après constatation du service fait. Il n'est pas prévu et possible de verser un acompte à la commande. Les paiements se font, à exercice fait conformément aux règles de la comptabilité publique. Le mode de règlement choisi par le Parc national des Pyrénées est le virement administratif dans les termes fixés par le décret n° 2002 – 231 du 21 février 2002.

L'unité monétaire est l'€.

Fait à Tarbes, le 15 octobre 2024
© Parc National des Pyrénées